

Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Présentation

La licence professionnelle « Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable » forme des assistants comptables, futurs responsables administratifs et financiers. Les étudiants pourront exercer dans des services comptables et financiers d'entreprises ou administrations publiques ainsi que dans des cabinets d'expertise comptable.

Dans le cadre de cette formation, l'IUT collabore avec le CFA Cerfal – Campus Montsouris.

- * Organiser les dossiers de révision et les structurer,
- * Mettre en œuvre les tests de révision comptable à effectuer,
- * Connaître et maîtriser pour certains cycles les procédures de révision des comptes.

La formation apporte les équivalences suivantes au Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) :

- * DCG 9 : Introduction à la comptabilité,
- * DCG 10 : Comptabilité approfondie,
- * DCG 12 : Anglais appliqué aux affaires,
- * DCG 13 : Relations professionnelles.

OBJECTIFS

L'objectif principal est d'apporter aux étudiant.e.s des compétences managériales et techniques dans le domaine de la comptabilité

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées par la Licence professionnelle « Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable » sont plurielles et diversifiées :

- * Contrôler la comptabilisation des opérations courantes et d'inventaire de l'entreprise et l'établissement des documents de synthèse,
- * Caractériser les situations juridiques courantes,

Programme

ORGANISATION

En collaboration avec le CFA Cerfal – Campus Montsouris, la formation se déroule en alternance, sur une année universitaire, principalement sur le site de l'IUT, entre le 1er octobre et le 30 septembre de l'année suivante.

Le rythme de l'alternance est d'une semaine à l'IUT et de deux semaines en entreprise.

La formation continue, quant à elle, s'adresse à des professionnels en reprise d'études. Elle se déroule sur 32 semaines, avec 16 semaines de cours et 16 semaines de stage.

L'acquisition des connaissances et des compétences se fait par :

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- * des enseignements en groupes de travaux dirigés (29 étudiants maximum),
- * des études de cas,
- * des mises en situations professionnelles (projets tutorés principalement).

Le corps enseignant est composé d'enseignants du second degré, d'enseignants-chercheurs et d'intervenants professionnels.

Les étudiants sont évalués par le contrôle continu des connaissances et compétences, ainsi que par la rédaction et la soutenance orale de mémoires professionnels et de rapports d'activité.

L'assiduité à l'ensemble des enseignements est obligatoire et participe à l'obtention du diplôme.

STAGE

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 16 semaines de stage en formation continue

Stages et projets tutorés :

Le stage, de 16 semaines, est obligatoire pour la formation continue, et donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un rapport.

En formation en apprentissage, les étudiants suivent le rythme 2 semaines en entreprise / 1 semaine à l'IUT, et rédigent un rapport de fin de cursus et le présentent lors d'une soutenance.

Projets tuteurés :

Les projets tuteurés sont réalisés par des groupes de trois à cinq étudiants. Ils peuvent être effectués dans le cadre de partenariats avec une entreprise, une association ou toute

autre organisation. Les étudiants mettent en pratique les savoirs et savoir-faire ainsi que la méthodologie de conduite de projet.

Admission

La Licence professionnelle est accessible à tout titulaire d'un bac + 2 (120 ECTS) ou équivalent :

- * L2 Droit, Sciences économiques, Gestion, Sciences humaines et sociales...
- * DUT GEA, TC, GACO, GLT,
- * BTS Comptabilité-Gestion, Assistant Gestion...

Date de début de candidature : 15 févr. 2021

Date de fin de candidature : 28 mai 2021

Et après ?

TAUX DE RÉUSSITE

98 %

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Après la licence professionnelle, l'étudiant peut exercer ses fonctions :

- * Dans un cabinet, afin d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers des clients allant de la TPE à la PME pour des missions de révision contractuelle,
- * Dans une PME, afin d'assurer la direction du service comptable éventuellement avec le concours externe d'un expert-comptable,
- * Dans une grande entreprise, afin de seconder le directeur des services comptables et financiers.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Types d'emplois accessibles :

- * En cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes : assistant débutant puis confirmé,
- * En entreprise : comptable, puis chef comptable.

- Responsable entreprise
- Étudiant

Contacts

Chef(fe) du département

Corinne Daugan

secretariat-gea@iut.parisdescartes.fr

Responsable du diplôme

Fabrice Ledon

secretariat-pajol@iut.parisdescartes.fr

Contact administratif

01 76 53 49 81

secretariat-pajol@iut.parisdescartes.fr

Formation Continue

Service de la formation continue et de
l'alternance

01 76 53 49 75

bernadette.amiaud@u-paris.fr

Modalité(s) de formation

- Formation continue
- Formation professionnelle
- Formation en alternance

Validation des Acquis de l'Expérience

Oui

Langue(s) des enseignements

- Français
- Anglais

Lieu de formation

Site Pajol

En bref

Composante(s)

Institut universitaire de technologie Paris Rives de Seine

Niveau d'études visé

BAC +3

ECTS

60

Public(s) cible(s)

- Apprenti - Alternant
- Salarié - Profession libérale
- Demandeur d'emploi

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation